



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E108498

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/03/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES CEDEX 801 113 374 RCS

Siret : 801 113 374 00038

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5406435

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 30899388D1803

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 30899388D1803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : A2P - SERENOVE

ZONE DE KERVAULT SUD EST
1 RUE GUSTAVE EIFFEL
56230 QUESTEMBERT

Téléphone : 02 97 63 02 92

Portable :

Site Internet : www.serenove.fr

E-mail : questembert@serenove.fr

Responsabilité légale :

BG2H (851 256 610) / DU BOISGUEHENEUC THIBAUD PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	23/11/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/11/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/11/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	09/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.